

		<p>APCAM/MSU/USAID</p> <p>Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire au Mali – Phase II (PROMISAM - II)</p> <p>MICHIGAN STATE UNIVERSITY</p>
---	---	---

Termes de référence de l'étude sur l'évolution des exportations du bétail malien suite aux récentes crises

I. Contexte

Avec un cheptel estimé en 2010 à 9,16 millions de bovins, 11,86 millions d'ovins et 15,52 millions de caprins (CPS, 2010), le Mali est le plus grand pays d'élevage de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et le deuxième de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) après le Nigéria. Le Delta du Niger, qui renferme les 50% du cheptel au Mali, a une superficie d'environ 4 millions d'hectares. Le secteur élevage malien dispose de plusieurs atouts pour son développement : (i) une grande richesse génétique avec 8 races bovines, 6 races ovines, 5 races caprines et 5 races équinées, toutes adaptées aux conditions climatiques difficiles et elles sont relativement bien réparties sur le territoire en fonction de leurs caractéristiques et aptitudes ; (ii) des ressources pastorales importantes, telles que des pâturages herbacés et arbustifs, des sous-produits de tiges et de céréales (ex., des fanes de niébé et d'arachide, des boules blanches de canne, etc.) des sous-produits agro-industriels (ex., de la farine basse de riz, du son de riz, de la mélasse) ainsi que des compléments alimentaires pendant les périodes de soudure et durant les opérations d'embouche ; (iii) des ressources hydrauliques immenses qui jouent un grand rôle dans l'abreuvement du cheptel. La région de Mopti a le plus grand nombre d'animaux, suivi de la région de Sikasso. Depuis 2005, les tendances montrent un accroissement au niveau du cheptel toutes espèces confondues.

En plus de l'importance de son cheptel et de ses atouts, la longue tradition agropastorale du Mali donne à l'élevage une place importante dans l'économie du pays. En effet, le secteur de l'élevage occupe la troisième place des produits d'exportation après l'or et le coton. Bien que la productivité des troupeaux soit encore faible, l'élevage contribue pour près de 14% au produit intérieur brut et constitue une source significative de subsistance pour 80% de la population rurale. Le taux d'exploitation du bétail est de l'ordre de 14 pour cent pour les bovins et 34 pour cent pour les petits ruminants. Le bétail malien fait l'objet d'exportation dans les pays limitrophes du Mali, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Burkina Faso, le Sénégal, la Guinée, le Niger, la Mauritanie et l'Algérie pour les camelins. La filière bétail au Mali est entièrement libéralisée et depuis 1994 les procédures à l'exportation ont été

théoriquement¹ simplifiées. Cependant, il existe encore certaines mesures comme la taxe par tête et la restriction sur les exportations du bétail en dessous d'un certain âge² qui constituent des freins pour les incitations et le taux de prélèvements. Bien que le commerce du bétail se fasse pour l'essentiel sur pied à travers les réseaux traditionnels informels, l'essentiel des exportations formelles est le fait de grands commerçants qui disposent de capital et acheminent le bétail par camion vers les pays côtiers.

Parmi les principales contraintes que connaît actuellement la filière bétail au Mali, la revue de la littérature a révélé les éléments suivants : (i) les coûts de transaction élevés, (ii) les tracasseries routières et les taxes illicites qui sont aujourd'hui institutionnalisées entre transporteurs et administrateurs aux frontières ; (iii) l'absence de spécification, de normes et de standards sanitaires et phytosanitaires qui affecte la commercialisation et anile la transmission des signaux de prix des marchés de consommation vers les marchés de production. A titre d'exemple, les transactions reposent sur les critères de poids au Nigéria, tandis qu'en Côte d'Ivoire et au Sénégal, les critères dominants sont l'évaluation visuelle et les relations de confiance entre les exportateurs et les importateurs ; (iv) les multiples restrictions illégales aux niveaux national et régional, en plus du manque d'harmonisation des politiques au niveau de la sous-région. Cependant, beaucoup d'efforts ont été réalisés pour dénoncer ces pratiques illégales. Avec les efforts de l'UEMOA et de la CEDEAO et leur pression sur les responsables aux frontières, le nombre de points de contrôles officiels et la durée des contrôles ont été réduits. A titre d'exemple, entre le Mali et le Sénégal, ces points sont passés de 19 à 8 au Mali et de 27 à 3 au Sénégal. Le Sénégal a réduit la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur le bétail à partir du Mali de 6,900 à 4,500 Fcfa par tête. Les autorisations d'exportation de bétail qui coûtaient auparavant 15,000 Fcfa au Mali, sont aujourd'hui délivrés à titre gracieux. Avec toutes ces améliorations, le déplacement du bétail le long du couloir Bamako-Dakar se fait maintenant en 3 jours, comparativement à 5 jours dans les années antérieures (Fonseka et Burke, 2010).

II. Justification

Les statistiques sur les transactions et les flux de bétail entre le Mali et ses voisins sont limités et fragmentaires. Les plus récents chiffres d'exportation du bétail au Mali³ datent de 2010 et n'indiquent pas la destination. Bien que les cheptels soient à la hausse, les exportations du bétail malien ont baissé de façon significative ces dernières années (UICN, année ?). Le Mali a exporté vers ses voisins en 2000 près de 279,356 têtes de bovins contre 140,368 en 2006. Pour les ovins-caprins, ce sont respectivement 439,507 têtes et 177,949 têtes qui ont été exportées en 2000 et 2006. Avec l'éclatement de la crise ivoirienne en 2002, un ralentissement, voire un arrêt, des exportations du Mali vers la Côte d'Ivoire a été constaté. La normalisation de la situation et le dénouement de la crise politique en 2010 a permis au commerce du bétail de reprendre son cours. Toutefois, il demeure toujours difficile à ce jour de saisir les changements induits (en chiffres) par ce dénouement. Durant la crise, certains opérateurs maliens ont pu procéder à l'exploration de nouveaux débouchés. Au niveau de la

¹ Après la vaccination, un certificat sanitaire est délivré par les services vétérinaires. Ce document est par la suite présenté à la Chambre de commerce pour l'obtention d'un certificat provisoire d'exportation. Ce dernier est ensuite présenté au Département de la production animale et de l'industrie qui délivre la licence d'exportation signée par le Gouverneur.

² Cette mesure, qui a été mise en place pendant 40 ans, interdisait les exportations des taurillons de moins de 5 ans ainsi que des femelles.

³ Les exportations du bétail du Mali en 2010 se chiffraient comme telles : 173,132 têtes de bovins, 331,321 têtes d'ovins, 22,279 têtes de caprins (source, CPS, 2010). Aucun chiffre n'est disponible sur les destinations.

sous-région, certains opérateurs ont pu en profiter positivement, d'autres pas. En Guinée, les remous politiques et les difficultés de convertibilité du Sily en FCFA ont également influencé les flux commerciaux entre les deux pays. C'est à partir de l'année 2002 que les responsables de la filière bétail de la Guinée et du Mali, sous l'initiative du réseau des opérateurs économiques de l'Afrique de l'Ouest, ont procédé à l'ouverture du marché guinéen pour le bétail malien. Au Sénégal, l'ouverture et la mise en service de la route bitumée entre Bamako et Dakar en 2006, a permis un accroissement significatif des échanges. Toutefois, l'absence de données statistiques empêche de quantifier cette hausse d'échanges commerciaux entre les deux pays. Les données statistiques sur le commerce de bétail entre le Mali et ses voisins demeurent donc un facteur limitant pour la promotion du secteur et la planification des activités de développement⁴.

Avec la crise politique qui prévaut au nord du Mali, ce sont d'importants flux de populations et d'animaux qui ont émigrés vers le sud du pays afin de fuir les aléas et l'insécurité. Avec ces déplacements de populations, les marchés du bétail⁵, de même que les corridors traditionnels de transhumance ont été perturbés. Grâce à sa bonne production céréalière et sa situation géographique favorable, loin des zones occupées, la région de Sikasso a vu son cheptel de bétail accroître. Avec l'occupation du nord en janvier 2012, le bétail en provenance des régions de Kidal, de Tombouctou et de Gao a cessé d'alimenter les circuits commerciaux nationaux du bétail malien.

Compte tenu de l'importance de ce secteur pour l'économie malienne, il est important d'examiner les évolutions induites dans le système de commercialisation du bétail par les événements ci-dessus énumérés. Ainsi, la présente étude visera à mieux cerner les effets de ces changements sur le commerce du bétail malien⁶. Notamment les changements intervenus depuis 2002 dans les axes et circuits d'exportation: (a) la crise ivoirienne, (b) le pavage de la route allant du Mali au Sénégal, (c) la récente crise politique malienne et (d) d'autres facteurs ayant affecté le commerce de bétail entre le Mali et ses principaux voisins. Comment la compétitivité du bétail malien principalement sur les marchés du Sénégal, de la Côte d'Ivoire a été affectée par les viandes importées comme les poulets et dindes congelées ?

III. Objectif/Résultats attendus de l'étude

Cette étude vise à cerner l'évolution du commerce du bétail malien (bovins, ovins, caprins) avec ses voisins au cours des dix dernières années. Elle vise spécifiquement à évaluer les effets des crises et des perturbations politiques sur le commerce du bétail entre le Mali et ses principaux voisins, en particulier⁷ la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Il s'agira de revisiter les axes, les circuits de commercialisation, les principaux marchés d'exportation du bétail malien. Pour cela, il sera nécessaire de coordonner l'étude avec les systèmes d'information sur le bétail de ces pays concernés. Ceux-ci ont joué un rôle prépondérant dans la fluidité de l'information et les mécanismes de transmission des prix sur les marchés de la sous-région Ouest-africaine. La présente étude sera réalisée par les responsables SIM-bétail du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Le RESIMAO, le FEWS-Net, le CILSS, la FAO seront

⁴ Notamment dans le cadre du programme « Feed the Future -USAID»

⁵ Les marchés de Goussi, Douentza, Bare, Konna, Mopti, Fatuma, Somadougu Sofara...etc.

⁶ Par bétail, il faut entendre bœufs, moutons et chèvres.

⁷ Bien que la Guinée et le Ghana représentent également d'autres destinations du bétail malien.

approchés pour les besoins de l'étude. L'objectif général visé est de contribuer à une meilleure lisibilité de la compétitivité de la filière bétail au Mali suite aux différentes crises après 2002. Cet objectif général est décliné en 3 objectifs spécifiques:

- Effectuer une revue bibliographique au niveau de chaque pays et de la sous-région⁸: (i) analyser les résultats des principales études, les changements et leurs implications ; (ii) faire le point des politiques de l'Etat par rapport au commerce du bétail ; (iii) actualiser les données de production, de prix du bétail, d'exportation/importation avec les pays de la sous-région.
- Analyser pour chaque pays les axes, les circuits de commercialisation, les principaux marchés d'exportation, les acteurs, les flux commerciaux du bétail: (i) Comment ces facteurs ont été affectés par les événements intervenus dans la sous-région⁹; (ii) Comment la compétitivité du bétail Malien vers les pays concernés a été affectée ? (iii) Comment certaines restrictions¹⁰ ont affecté le commerce entre le Mali et ses voisins ?

De façon plus détaillée, cette étude nécessitera à collecter les données sur la période 2000 à 2012¹¹ pour:

- ✓ l'identification des chocs majeurs (socio – politiques, climatiques et économiques) au Mali et dans les pays de destination (acteurs du marché) et leurs impacts sur la demande et l'offre de bétail
- ✓ l'évaluation des exportations liées à la tabaski, ramadan
- ✓ l'évolution des quantités commercialisées du bétail malien (consommation domestique et exportation)
- ✓ l'évolution des circuits et axes d'exportation
- ✓ l'évolution des quantités exportées par le Mali par marché de destination
- ✓ l'évaluation des demandes par marché de destination (types de viande : embouche, veaux, adulte, congelée, abats etc.)
- ✓ l'évaluation des offres concurrentes sur les marchés à l'exportation
- ✓ la perception des acheteurs sur les marchés de destination sur la qualité et la fiabilité de l'offre des animaux maliens,
- ✓ l'évolution des prix sur les principaux marchés de destination
- ✓ l'évolution des coûts de commercialisation par circuit y compris les coûts de transaction (barrières formelles et informelles, formalités à remplir, etc.)
- ✓ l'évolution des politiques commerciales/sectorielles du Mali et des pays de destination (par exemples, restrictions sur l'âge des animaux exportés)
- ✓ l'évaluation des contraintes aux exportations dans le temps au Mali et dans les pays de destination

⁸ Deux études ont été réalisées sur le commerce du bétail dont l'une par ILR en 2006 et l'autre plus récente par USAID/West Africa (indiquer l'année).

⁹ La fin de la crise en RCI, les politiques sur le bétail au Sénégal, les effets des mauvaises campagnes depuis 2002 et l'occupation récente du nord au Mali.

¹⁰ Parmi ces restrictions, celle sur les exportations du bétail en dessous d'un certain âge sera prise en charge.

¹¹ Avec des graphiques sur l'évolution des prix, de la production, des importations, des exportations et de la consommation.

- Faire des recommandations sur les politiques à mener afin de mieux informer les acteurs sur le commerce et la compétitivité du bétail malien à l'exportation.

Les résultats attendus sont les suivantes :

- A l'issue de la revue bibliographique, les résultats des différentes études seront analysés et leurs implications identifiées ;
- Les changements et effets des différentes crises sur les circuits de commercialisation du bétail du Mali avec ses voisins seront connus ;
- Des recommandations sur les politiques de commercialisation du bétail seront formulées afin de promouvoir le commerce et améliorer la compétitivité du bétail malien à l'exportation suite aux différentes crises.

IV. Organisation et déroulement

Un atelier méthodologique sera organisé le 3 Octobre 2013 à Bamako pour les responsables SIM-bétail chargés de la réalisation de l'étude. A la suite de l'atelier et des analyses à mener dans les pays respectifs, les responsables SIM-bétail délivreront pour chaque pays un rapport qui sera examiné et amendé par le commanditaire.